

9 septembre 2009

Communiqué de Presse

La SNCF, au travers de son fonds d'investissements Eco-Mobilité Partenaires, est entrée au capital de la société Coruscant, producteur d'électricité solaire, et devient un actionnaire de référence.

Pour Thierry Mueth, Président Directeur Général de Coruscant, « Cette opération capitalistique et industrielle permet à Coruscant de renforcer ses capacités de développement et d'accroître ses perspectives et ambitions ».

Fabienne Herlaut, Président de Eco-Mobilité Partenaires à la SNCF, « cet investissement dans Coruscant renforce notre engagement comme acteur de la mobilité durable en contribuant au développement des énergies renouvelables et permet d'acquérir une expertise sur le marché du photovoltaïque ».



Coruscant

Créée en 2007, Coruscant, producteur d'énergie renouvelable, développe des centrales de production d'électricité solaire photovoltaïque en zone urbaine.

Coruscant finance, réalise et exploite des abris solaires de parkings pour le bénéfice de tiers. La couverture de ces abris est constituée de panneaux solaires qui assurent la protection physique et le confort thermique.

Les parkings, lieux dédiés au stationnement, deviennent ainsi des sites de production d'électricité solaire, soit une production d'électricité au plus près de sa consommation, sans nuisance paysagère ni utilisation de foncier supplémentaire.

Eco-Mobilité Partenaires

Créé par la SNCF en 2008, Eco-Mobilité Partenaires est un Fonds d'investissement doté de 15 millions d'euros qui apporte un soutien financier de 1 à 2 millions d'euros aux entreprises innovantes dans le secteur de l'éco-mobilité par des prises de participation minoritaires.

Contacts presse :

Coruscant

Thierry Mueth – Tél. 09 51 83 83 03

Site internet : www.coruscantgroup.com

Email : contact@coruscantgroup.com

SNCF

Jean-Paul Boulet – Tél. 01 53 25 63 21

Site internet : www.sncf.com

Email : jean-paul.boulet@sncf.fr